

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Band: 53 (1945)

Heft: 10

Artikel: Que pouvons-nous faire pour la Finlande?

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-546449>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Que pouvons-nous faire pour la Finlande?

Notre pays accueille ces jours avec joie les petits Français qui viennent chez nous reprendre des forces. Nous espérons pour bientôt la venue d'enfants belges et, sans doute, de petits Hollandais. Mais que deviennent les innombrables victimes de guerre, dans les pays trop éloignés pour permettre l'organisation de convois à destination de la Suisse?

On imagine sans peine la misère dans laquelle se déroule l'existence des enfants finlandais, notamment, et les soucis accrus de leurs parents. Préoccupée de leur sort, et faute de pouvoir les faire venir, la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, a étendu jusqu'à eux son œuvre bienfaisante des parrainages.

Plus que tout autre, la Finlande souffre d'une guerre sans merci qu'elle subit depuis 1939 et de ses conséquences. Elles sont terribles pour les populations civiles, spécialement dans la Carélie et le Sud-Est, et pour l'enfance, plus particulièrement; le nombre des orphelins de guerre est plus important que partout ailleurs. La Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, en 1943 et 1944 déjà, a expédié en Finlande des vivres et des fortifiants; elle intensifie aujourd'hui ses secours en augmentant le nombre des parrains pour les petits Finlandais. Quelques passages d'une lettre adressée par une maman finlandaise au parrain suisse de son petit garçon prouvera l'urgence des secours à apporter dans ce pays en détresse.

«Cher parrain de mon petit Kalevi,» écrit-elle, «je vous adresse des salutations affectueuses de Finlande. Nous allons bien, et vous, comment allez-vous? Kalevi va en classe, où il fait des progrès, bien qu'il n'ait que 6 ans. Je suis heureuse que cinq de mes enfants puissent aller à l'école ensemble. Il ne m'en reste qu'un à la maison, ainsi le temps passe vite. C'est triste, pourtant, de penser que notre père n'est plus et qu'il ne peut plus surveiller le développement de ses enfants. Espérons que tout ira bien pour eux et qu'ils deviendront des hommes dignes de ce nom. Je prie toujours Dieu qu'il veuille les diriger en toutes choses. Je le prie aussi pour qu'il protège votre pays. Kalevi et sa mère vous saluent, cher parrain suisse.

sig. *Vappu Palouen.*»

Voici quelques lignes d'un jeune garçon finlandais à sa marraine suisse.

«Je pense à vous en ce jour froid et neigeux et je vous remercie des dons que vous me faites parvenir chaque mois. Ils me donnent une immense joie et nous sont d'une grande utilité. Nous avons quitté notre foyer déjà deux fois, car une grande partie de la Carélie a dû être cédée à la Russie. Après la guerre de l'hiver, nous avons fui, mais il ne nous a pas été possible de retourner dans notre village. Nous avons alors construit une nouvelle maison que nous avons été obligés d'abandonner en juillet. Durant cette époque si douloureuse, votre compassion a soulagé notre chagrin. J'ai heureusement terminé l'école primaire et suis maintenant à l'école complémentaire, elle dure deux ans. Etant l'aîné, j'aide beaucoup ma mère aux travaux du ménage, je coupe le bois. Je serai bientôt assez grand pour l'aider davantage et j'essaierai peu à peu de remplacer mon père en devenant à mon tour un chef de famille. Bien que nous ayons vécu une période très dure en Finlande, nous travaillons, sachant que nous allons vers un avenir meilleur. Je vous envoie tous mes bons messages et vous remercie de la bonté que vous témoignez à un orphelin de guerre finlandais. Que Dieu protège la Suisse et la Finlande et qu'il guide tous les peuples vers la paix. Je suis votre

Hatti Ruti.»

Secourir la Finlande, c'est consoler un pays durement éprouvé par la guerre, mais dont le courage ne faiblit pas. N'est-il pas digne de notre intérêt?

R.

Les cantines scolaires en France

Grâce en particulier au ravitaillement fourni par la Suisse, les délégations de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants en France, peuvent distribuer aux enfants des repas réguliers servis dans les cuisines scolaires. Ces distributions varient suivant les denrées reçues ou disponibles, les besoins et l'extension d'une ville.

De grandes quantités de farine, de potage et de julienne sont distribuées dans les cantines scolaires une ou deux fois par semaine. Marseille nourrit ainsi 10'000 enfants et Lyon 70'000. Mais ce serait une alimentation trop monotone pour les enfants si l'apport des cantines de la Croix-Rouge suisse ne complétait heureusement les menus des cantines scolaires manquant de ravitaillement. La préparation de repas complets exigerait des denrées variées, des matières grasses, du personnel nombreux, de la vaisselle, qui font défaut aux organisations scolaires.

Les inspecteurs dans les écoles fournissent au Secours aux enfants une liste des écoliers inscrits sur laquelle sont basées les quantités

nécessaires; des rapports hebdomadaires indiquent les marchandises distribuées, contrôlées régulièrement.

Quelle joie de pouvoir manger une bonne soupe aux légumes ou à la farine d'avoine! C'est à vous, amis suisses, que les enfants disent merci, car c'est grâce à vos dons que ces vivres leur sont expédiés.

Schweizer Obst für Marseille

Die Schweizer Spende teilt mit:

Seit einiger Zeit gingen der Schweizer Spende Berichte über die schwierige Ernährungslage in Südfrankreich zu. In der Schweiz steht gegenwärtig Obst zur Verfügung. In diesen Tagen konnten 25 Wagen Obst nach Marseille entsandt werden. Die Schweiz. Bundesbahnen haben das notwendige Wagenmaterial zur Verfügung gestellt. Zusammen mit den städtischen Behörden Marseilles und dem Französischen Roten Kreuz übernimmt das Schweiz. Rote Kreuz die Verteilung an die darbenende Bevölkerung.

Hilfe für Lyon

Die Schweizer Spende teilt mit: Dieser Tage sandte die Schweizer Spende zehn Wagen Obst nach Lyon. Die Verteilung an die Zivilbevölkerung dieser Stadt erfolgt durch ein Komitee, das aus den in Lyon anwesenden Delegierten des Schweiz. Arbeiterhilfswerkes, des Komitees Zürich-Lyon und des Schweiz. Roten Kreuzes zusammengesetzt ist.

Spende für Mülhausen

Am Freitagnachmittag ist eine grosse Sendung der Schweizer Spende in Form von 10'000 kg Äpfeln nach Mülhausen im Elsass geführt worden, um von dort von der Entfräide française zur Verteilung zu gelangen. Weitere 30'000 kg werden in den nächsten Tagen folgen.

Präsidium des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz in Genf

Herr Prof. Carl J. Burckhardt, der, wie bekannt, dem ehrenvollen Rufe des Bundesrates zum Schweizerischen Gesandten in Paris folgte, sah sich leider hiedurch veranlasst, für die Zeit seines neuen Auftrages, die Ausübung seines Amtes als Präsidenten des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz zu unterbrechen.

Herr Prof. Max Huber hat dem Wunsche des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz entsprochen, dessen Vorsitz inzwischen wieder zu übernehmen. Herr Jacques Chenevière und Herr Albert Lombard, Mitglieder des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz, wurden zu Vizepräsidenten gewählt.

Présidence du Comité international de la Croix-Rouge

M. Carl J. Burckhardt, nommé Ministre de Suisse à Paris, devant malheureusement de ce fait renoncer, pendant la durée de sa mission, à exercer les fonctions de président du Comité international de la Croix-Rouge, M. Max Huber a bien voulu accepter, à titre intérimaire, de reprendre la présidence du Comité international.

MM. Jacques Chenevière et Albert Lombard ont été élus vice-présidents.

Messages télégraphiques pour prisonniers de guerre

En mai 1944, le Gouvernement japonais avait proposé au Comité international de la Croix-Rouge que les prisonniers de guerre et internés civils retenus en Extrême-Orient fussent autorisés à échanger avec les leurs des messages télégraphiques contenant des nouvelles d'ordre strictement familial.

Les pourparlers engagés à ce sujet par le Comité international de la Croix-Rouge avec les gouvernements intéressés et les Croix-Rouges nationales ont permis d'obtenir la conclusion d'un arrangement aux termes duquel ces prisonniers de guerre et internés civils pourront